

Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé

RNCP30007 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1103, K1104, K2101, K2401, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Haute Bretagne Rennes II

<http://www.uhb.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Contribution à la réalisation de diagnostics pertinents
- Prise en charge psychologique individuelle et/ou collective efficiente
- Accompagnement et soutien psychologique auprès d'enfants, d'adultes, d'équipes de soins et des aidants (famille, fratrie, entourage)
- Conception, mise en œuvre et évaluation de programme de prévention, d'éducation à la santé et d'intervention psychologique en en conformité avec les principes éthiques du domaine
- Mise en place des programmes de prévention, de promotion, d'éducation à la santé, et d'intervention psychologique en conformité avec les principes éthiques du domaine.
- Proposition de dispositifs objectifs d'évaluation de l'efficacité de tels programmes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser un bilan d'évaluation orienté vers des recommandations thérapeutiques adaptées.
- Repérer les pathologies, les situations de vulnérabilité mais aussi savoir identifier les besoins et les ressources du sujet.
- Communiquer avec le patient, aide à la formulation de la demande par le patient, construction de façon collaborative du projet thérapeutique en s'accordant sur les buts, les moyens et l'évaluation du processus thérapeutique.
- Mener une réflexion éthique et déontologique dans la pratique professionnelle
- S'informer de la littérature scientifique afin de mettre en place des études sur l'efficacité des pratiques psychologiques actuelles et des techniques nouvelles

Mobiliser et mettre en œuvre une approche clinique intégrative pluri-référencée dans le champ de la psychologie

Utiliser des tests de façon pertinente dans le cadre de bilans psychologiques et neuropsychologiques

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs cliniques de prise en charge et de prévention

Travailler au sein d'équipes pluri-disciplinaires

Compétences transversales

Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion)

pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux

Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Q : Santé humaine et action sociale

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- Psychologue, praticien(ne) en psychologie
 - Conseiller(e) en formation
 - Chargé(e) d'études en psychologie, en sciences humaines et sociales
 - Psychologue consultant formateur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985 (article 44).
- Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire français d'Automatisation des listes (ADELI).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 285 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 678

Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) T6X61 — Employés des services divers V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19100

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30007/>